Critère 3.1 – Modalités d'organisation des formations

Auto-école Laser

L'auto-école

L'Auto-école Laser (LASER PERMIS) forme à la conduite dans son agence de Pont-de-Chéruy, avec une équipe d'enseignants diplômés.

Agence : 10 place René Duquaire, 38230 Pont-de-Chéruy.

Jour	Bureau – accueil et inscriptions	Leçons de conduite
Lundi	9 h – 11 h / 14 h – 18 h	8 h – 19 h
Mardi	9 h – 12 h / 14 h – 18 h	8 h – 19 h
Mercredi	Fermé le matin / 14 h – 18 h	8 h – 19 h
Jeudi	9 h – 12 h / 14 h – 18 h	8 h – 19 h
Vendredi	9 h – 12 h / 14 h – 18 h	8 h – 19 h
Samedi	10 h – 12 h	8 h – 13 h
Dimanche	Fermé	Fermé

- Téléphone fixe : 04 72 02 38 81
- Portable (SMS) : 06 95 65 51 40
- E-mail : contact.laserpermis@gmail.com
- Agrément préfectoral : E2303800040
- Piste de formation hors circulation (moto, AM, remorque) : 17 rue Jules Buchaillat, 38230 Charvieu-Chavagneux

L'auto-école est titulaire du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » et de la certification Qualiopi.

Inscription et démarrage de la formation

Toute formation commence par une évaluation de départ, puis un devis personnalisé.

1. **Évaluation de départ (40 €)** : réalisée sur simulateur de conduite, avant tout contrat. Elle estime le nombre d'heures nécessaires. Voir le procédé d'évaluation (critère 2.2).
2. **Devis détaillé et chiffré** : remis après l'évaluation, avec le volume d'heures prévisionnel.
3. **Signature du contrat** : l'élève choisit sa formule et reçoit le règlement intérieur. Les 40 € de l'évaluation sont déduits du forfait.
4. **Constitution du dossier ANTS**, remise du livre de code et des accès au code en ligne.

Règlement : comptant ou en 3 fois (3 mois consécutifs), par chèque, espèces, carte bancaire ou virement (nom et prénom de l'élève dans le libellé). Financements possibles : CPF, Permis à 1 € par jour, aide de la Région.

Sans inscription après l'évaluation, seule l'évaluation est facturée.

Formation théorique (code de la route)

Les cours de code en salle ont lieu le lundi et le mercredi, de 18 h à 19 h, à l'agence de Pont-de-Chéruy (une séance le vendredi sera ajoutée prochainement), encadrés par un enseignant.

- **Cours thématiques** : chaque séance traite un thème (signalisation, priorités, croisement et dépassement, conducteur, environnement, sécurité du passager et du véhicule, premiers secours, etc.). Le planning des thèmes est affiché en agence.
- **Entraînement en autonomie** : code en ligne accessible 24 h/24 et livre de code remis à l'inscription.
- **Examen du code** : l'inscription se fait à la demande de l'élève, auprès du secrétariat, si ses résultats d'entraînement atteignent une moyenne minimum de 34/40.

Formation pratique – permis B

La formation pratique suit les 4 compétences du programme REMC, en boîte manuelle ou automatique, et peut se faire en conduite accompagnée ou supervisée.

- **Réservation des leçons** : via l'application de l'auto-école ou auprès du secrétariat. L'application doit être téléchargée.
- **Leçons individuelles** de 1 h ou 2 h, du lundi au samedi.
- **Leçons en double** : à partir de la fin de la compétence 2, le samedi matin et le mercredi après-midi. Deux élèves se partagent le créneau ; chacun conduit et observe l'autre (écoute pédagogique).

- **Suivi pédagogique** : livret d'apprentissage numérique, complété par l'enseignant après chaque leçon avec les difficultés et les axes de progression. L'élève y a accès.
- **Évaluations** : bilans en cours de formation et examen blanc avant la présentation à l'examen.

Formations moto et deux-roues

Les formations hors circulation (plateau) ont lieu sur la piste du 17 rue Jules Buchaillat, 38230 Charvieu-Chavagneux. Pour le permis moto, la formation sur le plateau ne commence qu'après l'obtention de l'ETM (épreuve théorique moto). La circulation ne commence que lorsque l'enseignant juge le niveau suffisant, c'est-à-dire quand l'élève réalise le parcours du plateau en entier.

Formation	Organisation
Permis A2	Plateau et circulation ; minimum 8 h de plateau et 12 h de circulation avant présentation. Samedi moto : 5 h (2 h de plateau + 3 h de circulation en double). En semaine, plutôt l'après-midi.
Passage A1 → A2	15 h (5 h de plateau + 10 h de circulation), avec examens plateau et circulation.
Passerelle A2 → A (7 h)	Théorie, plateau, puis circulation en audit : un motard devant, les autres élèves en voiture avec l'enseignant.
Formation 7 h 125 cm^3	2 h de théorie le matin, 2 h de plateau minimum, puis circulation adaptée au niveau.
Permis AM (scooter)	Le mercredi ou pendant les vacances scolaires, après une pré-formation obligatoire.

Jour de l'examen (permis A1 et A2) : 2 h d'entraînement sont toujours prévues avant l'épreuve.

- **Équipement obligatoire** (moto, scooter, 125) : casque homologué avec dispositif réfléchissant, gants de moto, blouson de moto, jean, chaussures montantes. Pas de survêtement. L'équipement n'est pas prêté ; remise jusqu'à 30 % chez Dafy Moto.
- **Motos de formation** : une Kawasaki Z125 rabaissée, deux motos A2 et une moto pour la passerelle A2 → A, elle aussi rabaissée.
- **Hiver** : pas de leçon de nuit sur le plateau (pas après 17 h en semaine) ; en circulation, la conduite de nuit est évitée, car la visibilité est moins bonne ; le samedi débute après 10 h et la séance est annulée si la température est négative. De même, la leçon est annulée en cas de pluie trop importante.
- **Retard ou équipement manquant** : la leçon est facturée, l'enseignant n'attend pas.

Autres formations

Formation	Organisation
Permis BE (remorque)	Forfait 8 h : théorie, plateau sur piste puis circulation. Gants et gilet jaune à prévoir.
Formation B96	Forfait 7 h : théorie, plateau et circulation avec remorque.
Levée du code B78	Forfait 7h pour passer de la boîte automatique à la boîte manuelle.
AM voiture sans permis	Forfait 8h sur quadricycle léger, le mercredi ou pendant les vacances scolaires.

Annulations, absences et examens

- **Annulation d'une leçon** : au moins 48 h à l'avance, par SMS au 06 95 65 51 40 ou par e-mail à contact.laserpermis@gmail.com. Passé ce délai, la leçon est due, sauf urgence médicale justifiée.
- **Signalement** d'un problème ou d'une mise en danger : autoecolelaser.sylvain@gmail.com.
- **Présentation à l'examen** : décidée par l'équipe pédagogique au vu de l'examen blanc et du livret. L'élève est accompagné par un enseignant à chaque examen pratique.
- **Règlement avant examen** : solde réglé au plus tard un jour ouvré avant l'examen, avant 11 h.

Ces règles sont détaillées dans le règlement intérieur (critère 1.3), remis à la signature du contrat.